

Ville de Saint Mard

BALAYAGE MECANISE ACCOMPAGNE DES VOIRIES COMMUNALES

PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :

Ville de Saint Mard

Numéro national d'identification :

SIRET : 21770420400015

Ville :

saint mard

Code Postal :

77230

Groupement de commande : Non.

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : <https://demat.centraledesmarches.com>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Nom du contact :

Madame Pascaline CALIARI

Adresse mail du contact :

pcaliari@saintmard77.fr

Numéro de téléphone du contact :

0160037011

Section 3 : Procédure

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

BALAYAGE MECANISE

Capacité économique et financière :

Chiffre d'affaires des 3 dernières années

Prix des prestations valeur technique

Capacité technique et professionnelle :

Ref et/ou qualifications professionnelles Moyens en matériel et effectifs

Technique d'achat :

Sans objet

Date et heure limite de réception des plis :

17/01/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Réduction du nombre de candidat : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui.

L'acheteur exige la présentation des variantes : Non.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché :

BALAYAGE MECANISE ACCOMPAGNE DES VOIRIES COMMUNALES

Code CPV principal :

34921100-0

Type de marché :

Services

Description succincte du marché :

BALAYAGE MECANISE ACCOMPAGNE DES VOIRIES COMMUNALES

Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche :

Prestations de services, Voirie

Lieu principal d'exécution du marché :

VILLE DE SAINT-MARD 77230

Durée du marché (en mois) : 36.

Consultation à tranches : Non.

La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : Non.

Section 5 : Lots

Marché alloti : Non.

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non.

Autres informations complémentaires :

Marché 1 an renouvelable sans excéder 3 ans